

Orbec, le 29/03/2021

Madame, Monsieur,

Au vu des dernières informations relatives à la circulation virale sur le territoire (taux d'incidence et de positivité en hausse dans les départements de Normandie) ;

Compte-tenu que les départements limitrophes (l'Eure en mode confiné, l'Orne est en vigilance extrême) ;

Il a été décidé ce lundi 29 mars 2021 en réunion collégiale que :

- Les visites auprès de tous les résidents sont autorisées pour l'instant au rez de chaussée dans l'un des 2 points d'accueil.
- Les sorties des résidents en famille ne pourront avoir lieu que dans les départements non confinés sur le mode horaire de 14 heures à 17 heures.
- Les sorties à l'extérieur de l'EPMS (promenade) sont autorisées.
- Les visites en chambre ne sont toujours pas autorisées (sauf prescription médicale).

Il est rappelé que les familles doivent respecter les mesures barrières lors des visites et/ ou lors des sorties compte-tenu de la circulation du virus sur le territoire.

L'ensemble de l'équipe reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

La Directrice déléguée
Nathalie JEZEQUEL

